La Vie sportive

(SUITE)

MOTOCYCLISME

Après une belle série de victoires Marcel Debay remporte le championnat du Nord

L'année sportive motocycliste 1924 vient de se terminer. Elle fut féconde en performances de tous genres et a mis en vedette certains participants des épreuves dont quelques-unes étaient particulièrement difficultueuses.

L'un dernier, le championnat du Nord, qui renferme trois courses : Roubaix-Paris-Roubaix, Circuit de Picardie et Circuit des Routes

M. MARCEL DEBAY, champion du Nord 1924

pavées, fut remporté par M. Fernand Wastiaux, le coureur connu et apprécié par tous les connaisseurs motocyclistes.

Lors de ce dernière réunion, le Comité directeur du Moto-Club du Nord de la France a ratifié la décision prise par la Commission sportive qui avait nommé champion du Nord 1924 Marcel Debay.

Coureur sympathique et loyal, le nouveau champion a remporté de haute lutte de nombreuses et belles victoires qui sont venues récompenser justement les efforts fournis par le jeune Amiénois.

Rapporter ici les succès cueillis au cours des épreuves serait un peu long. Marcel Debay ayant participé pour ainsi dire à toutes les courses organisées dans les régions du Nord, Pas-de-Calais et Somme.

Nous nous contenterons de signaler les résultats magnifiques qui le désignèrent pour le championnat du Nord. C'est ainsi que, pour Roubaix-Paris-Roubaix, Marcel Debay se classa second. Au Circuit des Routes pavées, nous le retrouvons premier de sa catégorie, devant Piccolifi qui le suivait à un point près. Au Circuit de Picardie, il se vit attribuer encore la première place de sa catégorie.

Sa meilleure performance fut celle du Circuit des Routes pavées. Pilotant une machine de 500 cmc., Marcel Debay réussit à enlever, avec un brio magnifique, le titre de gagnant toutes catégories.

Ne s'arrêtant pas là, il prit part au Circuit des cinq arrondissement de la Somme, qui se déroula à Amiens, et au Rallye Boulogne-Amiens. Devant de sérieux concurrents, il arriva, malgré tout, à ravir les premières places de ces deux épreuves.

D'après ce faible aperçu, il est possible de se rendre compte de la valeur de Marcel Debay. L'année 1925 le verra à nouveau au premier rang des courses et il est certain qu'il défendra son titre avec acharnement.

Les membres du M.C.N.F., dont il fait partie, se joignent au Comité directeur et à la Commission sportive pour lui adresser leurs sincères félicitations et meilleurs encouragements.

BOXE

UNE SUPERBE RÉUNION A L'ACADÉMIE DES SPORTS

GYDÉ BAT LEPREUX

C'est à une très belle soirée qu'ont assisté hier, de nombreux spectateurs dans la salle des Fêtes de la rue de l'Hospice. L'Académie des Sports enregistre à nouveau un succès; le programme présentait, d'ailleurs, un réel intérêt, et les deux grands combats, Scrève-Mathar, et Gydé-Lepreux furent tout simplement splendides.

Tandis que Scrève faisait une exhibition de boxe classique, Lepreux, mutilé de guerre, qui avait conquis d'emblée, la sympathie du public, résista fort honorablement au comingman Gydé. Et quand il dut abandonner au 7e round, Lepreux quitta le ring sous les ovations enthousiastes du public.

Comme d'habitude, la réunion était présidée par M. Decruene, délégué de la F.F.B., assisté de MM. Meurein et Prévoet, chronométreur. M. Albert Vaissier dirigeait les combats, dont les décisions étaient données par MM. Detré, Agache et Gustin.

Voici les résultats des différents combats:

6 rounds de 2 minutes:

Chevalier (Hénin-Liétard) bat Vervaecke (Dubus) aux points.

Comme il arrive souvent chez ces jeunes espoirs du ring, le combat est mené à toute allure dès le coup du gong, et l'ardeur endiablée des adversaires soulève les applaudissements. Chevalier a le plus souvent l'initiative des attaques, et se voit fort justement accorder la décision.

— Gdull (Dubus) bat Chenaut (Hénin-Liétard) par knock-out au 4e round.

C'est encore une rude empoignade que ce combat de mi-lourds. Le Hongrois est sans aucun doute supérieur, mais il ne suit pas assez ses attaques, ce qui permet à Chenaut de durer; mais au 3e round, le Héninois va deux fois à terre, le « time » le sauvant du knock-out; ce n'est d'ailleurs que partie remise, car, à la reprise suivante, Chenaut est descendu pour le compte.

10 rounds de 2 minutes:

Bee (Courtrai) bat Soet (Dubus), aux points.

Le match est très équilibré: Bee est plus puissant et plus agressif, tandis que Soet a de brillantes esquives; mais des esquives ne suffisent pas pour gagner un match, et le Roubaisien, qui a laissé son adversaire mener seul le combat, est déclaré battu à l'unanimité.

— Degreave (Dubus) bat Germain (Hénin-Liétard) au 4e round.

Le champion du Pas-de-Calais fait une bien piteuse exhibition devant Degreave. Quatre rounds durant, Germain prend une correction telle que l'arbitre, après consultation des juges, arrête le combat.

En 10 rounds de 3 minutes:

Scrève (Dubus) bat Battling Mathar, nègre sénégalais, aux points.

On aimerait assister souvent à d'aussi jolis combats que celui qui opposait Scrève à Batting Mathar. Le Tourquennois, en belle forme, a fait une superbe exhibition, faisant applaudir toute la finesse et la rapidité de sa boxe classique. Mathar, de son côté, a fait une bonne performance: il ne fut jamais surclassé et on le reverra, lui aussi, avec plaisir. La belle victoire de Scrève eut chaleureusement applaudie.

— Gydé (Dubus) bat Lepreux (Paris), par abandon au 7e round.

Lepreux, malgré sa jambe atrophiée, qui l'oblige à s'asseiller sur le ring, fait excellente contenance. Le combat est très égal jusqu'au 5e round, au cours duquel Gydé prend un avantage assez net; vers la fin du 6e round, Lepreux est durement touché, et malgré ses qualités d'encaisseur, doit aller au plancher pour cinq; la reprise suivante voit la fin du combat: acculé dans un coin du ring et complètement désorienté par une grêle de coups, Lepreux abandonne.

LA RÉUNION DE TOURCOING

C'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu, 197, rue de la Croix-Rouge, la réunion organisée par le Sport Athlétic Club Tourquennois. Six combats, dont le principal opposera Vicene à Broda, sont au programme. La soirée commencera à 17 heures.

M. DOUMERGUE PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de BOXE

Paris, 1er novembre. — A la suite d'une démarche faite auprès de lui par le conseil de la Fédération française de boxe, M. Doumergue, président de la République, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette fédération.

HIPPISME

LES COURSES D'AUTEUIL du 1 novembre 1924

Prix Bride-Abattue (haies, à réclamer, 8.000 fr., 2.100 m.): 1er, Crosne (R. Caron), 14.00 et 12.00; 2e, Fire Cross (L. Lescau), 14.50. — Pas couru: Pomme d'Or, Magicity, Fidélité, Krasnoé, Rouvinea.

Prix Héros XII (steeple-chase, 10.000 fr., 3.500 m.): 1er, Gorey (F. Hervé), 52.50 et 15.50; 2e, Bubon (G. Mitchell), 16.00. — Pas couru: Bright, Orh, Dragon de la Reine, Sancta Victoria.

Prix Pinet (haies, 20.000 fr., 2.700 m.): 1er, Amédée (L. Barré), 24.00 et 13.50; 2e, Nukko (Ed. Haes), 13.50; 3e, Maria Justa (R. Petit), 33.50. — Non placés: Beauvais II, Rigolboche, Limier, Julia Dounia, Anacapère.

Prix de l'Anniversaire (steeple-chase, handicap, 20.000 fr., 2.400 m.): 1er, Gorey (F. Hervé), 52.50 et 15.00; 2e, Corot (Ed. Haes), 14.50; 3e, Ondée de Mer (L. Duffourcq), 22.00. — Pas couru: Yseca.

Prix Général de Piré (steeple-chase militaire, 7.000 fr., 4.500 m.): 1er, Dhioliba (M. Courret), 14.50 et 10.50; 2e, Vimbourg (M. de Minviel), 14.50; 3e, Bridoison (M. d'Elloy), 33.00. — Pas couru: Distriet, Offément, Oha.

Prix Ardent II (haies, handicap, 13.000 fr., 2.100 mètres): 1er, Abri (G. Mitchell), 45.00 et 18.50; 2e, Golden Fan (J.-B. Lassus), 26.50; 3e, Vauche le Pré (R. Vayer), 17.00. — Pas couru: Ibis, Laboureur, Ferry Boat, Tukasue, The Pilgrim, Flag, Edora.

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Les 1er et 2 novembre, 3 tours pour 10 fr. 1 fr. 25 le mise. Maison Auguste, 18, rue de l'Epeule, Roubaix. 76391d

JEU DE 421

ROUBAIX. — Chez Carlos, 260, rue des Longues-Haies, grand concours de 421, les samedi 1er, dimanche 2 et lundi 3 novembre. 76426

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Dimanche 2 nov., chez Catteau, rue de Maubeuge, un 2 de 3 pour 500 fr., contre Bonte, de Tourffiers et Lannoy. Au parc à 5 heures. 76873

PETITE CORRESPONDANCE

A.H.B. — Les prorogations autres que celles de la loi du 9 mars 1918 (qui régit les premières prorogations des locataires d'avant-guerre), ne mènent pas au-delà du 1er janvier 1926. Vous auriez tort de vous plaindre. — B.G.M. — 1. Oui, s'il ne survient pas de nouvelles lois; 2. Attendez que ce terme soit échu; vous ne pouvez pas savoir s'il partira ou non. — T.O. — Faites trancher cette question par la justice; nous supposons que vous avez déjà donné congé. — Une conciliante. — Même réponse. Ajoutons que votre premier soin doit être de vous assurer de la nature de la prorogation en cours; si c'est une prorogation de la loi du 9 mars 1918, rien à faire. — Lecteur 86 à Hem. — Pourquoi attendre la dernière minute pour nous poser cette question. Voyez un huissier dès lundi matin. — 26 V.E. Friand. — Même réponse.

A. D. S. — 1. Feuilleton. — Nous ne croyons pas que cette œuvre soit publiée en librairie.

— Souscription du Saint-Lévin, le 7 décembre, et celle du Crétinier, le 28 décembre. Nous vous renseignerons ultérieurement pour l'autre tombola.

TRIBUNAUX

COUR DE CASSATION

UNE INTÉRESSANTE JURISPRUDENCE EN MATIÈRE D'HYGIÈNE PUBLIQUE. — La Cour de Cassation, par un arrêté récent, a rendu une décision qui tranche un point important de compétence en matière d'hygiène.

La loi du 15 février 1902, pour le respect des règles de l'hygiène, a prescrit la création, dans les centres importants, de bureaux d'hygiène et de commissions sanitaires; ces organismes ayant chargé de fixer les mesures à prendre pour sauvegarder la santé publique.

Toute d'exécuter les travaux reconnus indispensables, les propriétaires sont appelés devant le Tribunal de simple police et il arrive parfois que les juges, pour complément d'enquête, nomment des experts dont les conclusions ne sont pas les mêmes que celles du bureau d'hygiène ou de la commission sanitaire, ce qui permet au tribunal de relaxer les contrevenants.

Un prévenu, propriétaire à Roubaix, ayant été relaxé des fins de la poursuite par le tribunal de simple police de Lille, le Maire de Roubaix demanda la cassation du jugement, dans l'intérêt de la loi.

Par son arrêté du 8 août 1924, la Cour de Cassation a admis la thèse de la Ville et un attendu de l'arrêt tranche la question de compétence, pour l'appréciation des mesures d'hygiène, en indiquant que seuls le bureau d'hygiène et la Commission sanitaire sont qualifiés.

Voici, d'ailleurs, cet attendu.

« Attendu que si le juge de simple police, saisi d'une poursuite contre cette partie responsable pour l'inexécution des travaux ainsi prescrits, peut et doit apprécier si l'arrêté individuel, base de la poursuite, a été pris après l'observation de toutes les formalités exigées par la loi, son pouvoir d'appréciation ne s'étend pas à l'utilité ou à l'opportunité des travaux ordonnés. »

C'est là un point de compétence définitivement tranché et qui ne peut que renforcer les moyens d'action des services chargés d'appliquer les règles de l'hygiène.

La prochaine session de la Cour d'assises du Nord

La prochaine session supplémentaire des assises qui s'ouvrira à Douai, le 24 novembre, ne débutera probablement pas par l'affaire des Cagoules, mais bien par l'affaire Gebret, l'assassin de la rue Gambetta, à Lille.

Le procès des Cagoules, qui comptera parmi les causes célèbres, commencera sans doute le 25 et les débats se prolongeront plusieurs jours. Les inculpés sont au nombre de vingt, et il n'y aura pas moins de quatre à cinq cents questions posées au jury.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

— L'affaire de la Grande Malterie de Frasnes-sur-Escaut est revenue devant le Tribunal correctionnel de Valenciennes. M. Lespinguet, directeur de la Malterie, qui aurait indûment réclamé plusieurs centaines de mille francs, est inculpé d'escroquerie aux dommages de guerre. Après un réquisitoire de M. Flach, procureur de la République, et une plaidoierie de Me de Monzie, sénateur, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

CONVOIS FUNÈBRES

Vous êtes priés d'assister aux funérailles qui auront lieu le mardi 4 novembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, Roubaix, de M. Georges GADENNE-BONNEFOY. Messe de convoi lundi 3 novembre, à 8 h.; Vigiles même jour à 17 h. 30. Réunion à la maison mortuaire, 46, rue du Curoir, à 9 h. 15. Par suite des fêtes de la Toussaint, dans l'impossibilité d'envoyer des faire-part, le présent avis servira d'invitation.

Renée LAMAROQ, fille de M. et Mme Jules Lamarcq-Demeulemeester, décédée le 30 octobre 1924, à l'âge de 10 mois et 20 jours. Convoi et Salut d'Ange solennels Lundi 3 Novembre, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Brun-Pain, 59, à Tg., à 14 h. 15. 34660d

M. Constant VANDERMEERSCH, Croix de guerre, chef de fabrication de la maison Lemaire et Cie, décédé le 30 octobre 1924, dans sa 50e année, administré. Convoi et service solennels lundi 3 novembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Eloi. L'assemblée à la maison mortuaire, 128, rue de Mouvaux, à Tourcoing, à 9 h. 15. 34664

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le Lundi 3 Novembre, à 10 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Madame Henri DUPONCHELLE, née Eulmée VANHOBBEGHE, décédée le 30 octobre 1924 dans sa soixante-dix-neuvième année. Vigiles le vendredi 31 octobre, à 4 heures. Messe de Convoi le Mardi 4 novembre, à neuf heures. Réunion à la maison mortuaire, 54, rue de Lille, à 10 h. 1/4. — Le présent avis tient lieu de faire-part. Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie. 37524

MESSES & OBITS

Un Obit solennel du Mois sera célébré le Lundi 3 Novembre, à 9 h. 30 (les Laudes seront chantées la même jour, à 17 h. 30), en l'église du Sacré-Cœur, à Tg., pour le repos de l'âme de M. Louis DELANNOY, ancien industriel, décédé le 29 septembre 1924, dans sa 77me année, administré des Sacrements. 34662d

REMERCIEMENTS

M. et Mme Nottebart-Margée et leur fils et la famille Margée, expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Suzanne NOTTEBART.

ÉTATS-CIVILS

DÉCOUPE seul FABRICANT, 43, rue de Lannoy, Roubaix, VOITURES D'ENFANTS, les plus jolies, les plus solides, les meilleur marché. Rép. Berceaux. 53024

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Paulette Simaeys, cour Marsoeuan, 4. — André Vanelslande, chemin Poiyré, 200. — Georgette Manié, rue Jean-Jaurès, 4. — Lucien Blieck, maisons Moreau, 13.

VOITURES D'ENFANTS. Mes ROUSSEL-HESPEL. La plus ancienne fabrique (fondée en 1850). — Réparations. — 60, rue de Lannoy, 60, Roubaix. 50584

Publications de mariages. — Georges Théry, papetier, rue de la Briqueterie, 123, et Marie Vantyghem, tisseuse, chemin de Halage, 316. — Jean Janssens, journalier, cour Catry, 7, et Marie Dedecker, varoleuse, cour Robert. — Henri Delefortrie, comptable, à Marcq, et Lucienne Hellemes, couturière, à Lille.

Décès. — Eugénie Milliecamps, 63 ans ½, rue Fouquet-Loiong, 98.

Maison P. MARS, 21, RUE DE L'INDUSTRIE, Tourcoing. Coupeur-Tailleur, diplômé 1er ordre pour Dames et Messieurs. Draperies haute nouveauté. 67024

l'ÉLECTRICITÉ

Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

De nos jours, le traitement par l'électricité est sans contredit le plus populaire. Il offre des avantages tels que sa vogue n'a cessé de s'accroître depuis 20 ans et l'on peut envisager l'époque où les médecins prescriront exclusivement l'électricité pour le traitement de toutes les affections chroniques.

Indépendamment de sa grande efficacité thérapeutique, ce qui fait surtout sa grande vogue c'est la facilité avec laquelle le malade suit le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime ou ses occupations. Le courant agit sur l'organisme d'une façon puissante et douce à la fois, tonifie les nerfs et les muscles, fortifie les organes essentiels de l'économie, facilite les échanges organiques et rend vraiment la vie aux débilités, nerveux et déprimés.

La guérison radicale et permanente est obtenue des affections suivantes :

Neurasthénie sous ses diverses formes, Faiblesse et Débilité nerveuse, Asthénie générale, Varicocèle, Régénération graduelle et durable des fonctions masculines, Affections arthritiques telles que : Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Gravelle, Calculs néphrétiques, Obésité, Eczéma, Artério-Sclérose, etc., Maladies des voies digestives, Dyspepsie, Gastralgie, Gastrite, Entérite Constipation opiniâtre, etc.

L'Institut Moderne du Dr. Grard, à Bruxelles tient à la disposition des malades 20.000 brochures qui seront envoyées GRATUITEMENT à tous ceux qui, désireux d'y puiser les connaissances nécessaires pour se guérir, et pour jouir d'une bonne santé en feront la demande.

Une simple carte adressée ce jour à Mr. le Dr. N.L. GRARD, Institut Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand, Bruxelles-Forest, suffira pour recevoir gratuitement une superbe brochure illustrée valant 5 francs, ainsi que tous renseignements par retour.

Alliances, Bagues, Cadeaux. AU CŒUR D'OR, 49bis Grande-Rue, Roubaix. 63041

LA HERNIE et les DEPLACEMENTS d'ORGANES

sont radicalement et infailliblement

SUPPRIMES par l'emploi des merveilleux Appareils inventés par le célèbre Spécialiste de Paris M. A. CLAVERIE.

Les personnes souffrant de Hernies, Efforts, DESCENTES, etc., sollicitées ou non par les réclames des prétendus guérisseurs, ne doivent rien faire avant d'avoir essayé ces incomparables Appareils, les seuls vraiment scientifiques et efficaces.

Elles auront intérêt à rendre visite à l'éminent Spécialiste des Etablissements CLAVERIE qui les recevra de 9 h. à 4 h., en faisant profiter gracieusement chacun des conseils de sa haute expérience, à :

LILLE, Samedi 1er et Dimanche 2 Novembre, Hôtel Moderne, 7, rue Parvis-Saint-Maurice.
TOURCOING, Lundi 3, Novembre, Hôtel Terminus, Buffet de la Gare.
ROUBAIX, Jeudi 6 Novembre, Hôtel de Paris, 4, rue de Lille.
VALENCIENNES, Dimanche 9 Novembre, Hôtel Saint-Jacques, Place Saint-Jean.
ARMENTIÈRES, Vendredi 14 Novembre, Hôtel du Nord et du Comte d'Egmont Réunis.

CEINTURES PERFECTIONNÉES

contre les affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.

MODÈLES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS des Etablissements A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS. 69634d

Le Gérant : ALFRED MESSIAEN

Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

Banque Générale du Nord
Anc^ne B^que Verley-Decroix

Fondée en 1858

Société Anonyme. — Capital : 100 Millions

Siège Social : 42, Rue Royale, 42 — LILLE R. C. Lille N° 5

Succursale à PARIS : 12, Rue du 4-Septembre

Succursale à ROUBAIX : Rue du Curoir, n° 8. — Téléphone 106 et 15.53.
LANNOY, 12, Grande-Place (Location de coffres-forts.)
CROIX : rue de Lille. Téléph. 38.
WATTRELOS : rue Jean-Jaurès, 31 Téléphone 41.

Bureaux à : BAISIEUX (ouvert les lundi et jeudi, de 9 h. à 13 h.)
WASQUEHAL (ouvert les mardi, mercredi et vendredi, de 9 à 13 h.)

Succursale à : TOURCOING : rue Carnot, n° 34. Tél. 29. Location de coffres-forts.

Agences à : HALLUIN : rue de Lille. Tél. 70. Location de coffres-forts.
LINSELLES : rue de Lille. Tél. 11.
COMINES : rue du Pont, 6. Tél. 61. Location de coffres-forts.

Bureaux à : RONCQ (ouvert tous les jours, de 10 h. à 12 h. (sauf le samedi).
WERVICQ-SUD (ouvert les mardi et vendredi de 9 à 13 h.)
DEULÉMONT (ouvert le jeudi, de 9 h. à 13 h.)

165 Succursales, Agences et Bureaux dans la Région du Nord

Toutes Opérations de Bourse en France et sur Places Etrangères
PAIEMENT de TOUS COUPONS

TOUS TRAVAUX D'IMPRIMERIE

en Typographie, Lithographie, Reliure, exécutés avec les plus grands soins par l'IMPRIMERIE du « JOURNAL DE ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Roubaix.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 2 novembre 1924 N° 166.

La Belle Louison

PAR

HENRI GERMAIN

— Surtout sur ceux d'entre nous dont elle reçoit quotidiennement les soins.

— C'est en effet ce que je pense... et ce qui me fait peur.

— Voyons donc quelles sont les personnes placées dans ce cas.

— Il n'y en a guère que deux ou trois, je vous l'ai dit déjà.

— Qui sont.

— La cuisinière, la femme de chambre, et enfin, la demoiselle de compagnie.

— Voilà où je voulais en venir, si pénible que nous paraisse cette dernière hypothèse.

— Et que voulez-vous faire?

— Surveiller d'abord la demoiselle de compagnie.

— Pauvre Louison! fit Durand.

— C'est justement parce qu'il est difficile de croire à la culpabilité, pour ne pas dire impossible, que nous devons au plus vite détruire les soupçons portés sur elle.

— Oui, peut-être.

Mais comment procéder?

— Voulez-vous me laisser faire : d'ici deux ou trois jours au plus, je saurai certainement à quoi m'en tenir.

— Quel moyen comptez-vous employer?

— Oh! j'agirai très simplement.

Durand, tout à coup ému, à la cruelle pensée que la fille de Jean Marly allait être soumise à des épreuves, ou à une surveillance dont elle pourrait se trouver douloureusement atteinte, s'écria :

— Surtout, je vous en prie, cher monsieur, prenez des précautions, ne laissez pas voir à cette pauvre enfant quels terribles soupçons pèsent sur elle.

Je m'en voudrais toute ma vie de lui avoir infligé cette humiliation.

— Soyez tranquille, je serai prudent et adroit.

Sur cette conclusion, les deux hommes revinrent à pas lents vers l'habitation.

En chemin ils continuèrent à causer à voix basse d'un air mystérieux.

Et dès sa rentrée, Durand fit partir un domestique chez le pharmacien des Rosiers, où l'ordonnance du docteur fut exécutée sur-le-champ.

Le soir même, Mlle de Préfailles absorbait une première potion.

Le lendemain matin de ce jour, vers huit heures, Pedro Santos, l'air très préoccupé, arpentait fébrilement le couloir du premier étage qui desservait les chambres à coucher, lorsqu'il vit remonter Louison.

La demoiselle de compagnie venait de l'office, situé au rez-de-chaussée.

Elle gravissait les degrés avec précaution, fort attentive à ne point renverser une tasse de tisane bouillante qu'elle allait porter à Mlle de Préfailles.

Comme elle arrivait sur le palier, un choc subit lui fit lâcher la tasse qui se brisa en miettes sur l'escalier, tout maculé de son contenu.

Stupéfaite, elle leva la tête et vit devant elle l'Américain dont l'attitude vraiment penaude la fit d'abord sourire.

— Excusez-moi, dit aussitôt Pedro Santos, je viens de commettre une maladresse dont je suis très fâché.

— Oh! ce serait peu de chose, répliqua Louison, si cela ne m'obligeait maintenant à faire attendre Mlle de Préfailles. Elle réclamait avec instance sa tisane.

— Est-ce vous qui la faites? demanda Pedro en dardant sur la jeune fille un regard aigu.

— Non, c'est la cuisinière.

— Ah!... toujours?

— Oui.

— Mais c'est vous qui la donnez à notre intéressante malade.

— Ne suis-je pas son infirmière désignée?

— C'est juste, cependant il y a peut-être des moments où l'on vous remplace?

— Non, jamais!

— Alors vous seule faites prendre ses médicaments?

— Oui, moi seule.

Mais ce matin, je vais être obligée de la faire attendre, car la cuisinière est partie faire les provisions au bourg, et il n'y a plus de tisane faite d'avance.

— Il y en a donc habituellement?

— Presque toujours.

La cuisinière en fait le soir une infusion de quatre ou cinq tasses, de façon que je puisse en trouver au besoin la nuit, et le matin de très bonne heure.

— Tiens, tiens, j'ignorais ce détail, répartit l'Américain, paraissant presque heureux de l'apprendre, tandis que Louison, encore préoccupée du bizarre accident, ne remarquait pas l'insistance singulière avec laquelle il l'avait interrogée.

Et comme elle allait redescendre à l'office, il la retint soudain par le bras, en reprenant :

— Vraiment, mademoiselle Louison, je suis encore tellement confus de ma maladresse que je tiens à la réparer pleinement.

— Comment?

— Oh! très simplement.

— En rachetant une tasse?

— Non pas, j'estime que cela n'a pas d'importance.

— Alors que voulez-vous faire ?

— Je vais profiter de l'absence de la cuisinière pour me rendre à l'office, et préparer moi-même une nouvelle infusion que j'aurai l'honneur de présenter à Mlle de Préfailles.

— Mais, monsieur, c'est là un rôle dont je ne voudrais pas vous infliger la peine.

— Ce en quoi vous vous trompez absolument, mon enfant.

Non seulement cela ne sera pas une peine, mais plutôt un plaisir pour moi, et, de plus, ce ne sera un prétexte nécessaire et que je cherchais en vain depuis hier.

— Pourquoi? fit Louison surprise.

— Pour causer avec Mlle de Préfailles d'une affaire d'intérêt.

— Alors, c'est différent, mais je pense, monsieur, que vous n'aviez besoin d'aucun prétexte.

— Peut-être.

— En tout cas, vous voudrez bien, n'est-ce pas, prévenir la malade de ma visite, tout à l'heure, en lui demandant toutefois si elle veut bien me recevoir, et si elle pourra m'entendre sans trop de fatigue?

Je ne vous demande plus qu'une chose.

— Laquelle?

— Ayez l'obligeance de m'accompagner à l'office, pour me mettre en mains les médicaments et les ustensiles nécessaires à la confection de la tisane.

— Oh! bien volontiers, si vous tenez à votre idée bizarre.

— J'y tiens énormément, je la trouve fort originale.

— Un peu américaine, répartit la jeune fille avec un léger accent de raillerie.

Sur cette conclusion, Louison redescendit à l'office, suivie de l'Américain, lui donna tout ce qu'il lui demandait, et remonta près de sa protectrice.

En quelques mots, elle l'avertit de la visite imminente de Pedro Santos, en même temps que de l'accident qui paraissait l'avoir motivée, car elle ne croyait pas à autre chose.

Mise ainsi sur le chapitre de l'hôte à la fois étrange, et quelque peu énigmatique, arrivé chez Durand depuis un mois, Mlle de Préfailles questionna curieusement sa demoiselle de compagnie sur la façon dont elle le jugeait.

— Ma foi, mademoiselle, répliqua franchement Louison, je crois être à peu près la seule de ceux qui habitent ici à le juger favorablement.

— Il est donc mal vu de nos amis ?

— Du moins, il ne leur paraît pas sympathique.

Il parle peu, mais il observe beaucoup, il est toujours très attentif aux paroles ou aux actes des gens qui l'entourent, et certainement il doit les analyser.

— C'est ce qui leur déplaît, sans doute.

— Quant à moi, sa gravité, la sobriété de son langage, l'élévation de ses pensées, aussi le savoir profond et l'expérience qui se trahissent lorsqu'il veut bien causer un peu m'ont absolument conquise.

De plus, il m'a témoigné en maintes circonstances, surtout lorsqu'il se trouvait seul avec moi, une telle bienveillance que, tout instinctivement, je me sens attirée vers lui.

Pour les autres, sauf M. Durand qui paraît professer à son égard la plus extrême considération, il est regardé, je le crains, comme une sorte d'intrus.

— Mais, objecta très vite l'aveugle, M. Gilbert Marly ne doit pourtant pas voir d'un mauvais œil ce M. Pedro Santos, puisqu'il va lui acheter la raffinerie dont il tient tant à se défaire.

— Sans doute, il le ménage par intérêt, cependant j'ai cru remarquer qu'il évitait autant que possible de lui parler très longuement.

Chose extraordinaire, on dirait qu'il le craint.

La demoiselle de compagnie s'interrompit à ce moment en entendant frapper deux coups espacés à la porte de la chambre.

— C'est lui, très probablement, mademoiselle, dit-elle en se tournant vers sa protectrice.

(à suivre).

Avis de Sociétés ET Publications

Brasserie Coopérat. de l'Epeule
Société Anonyme à capital variable
20, rue Dupuytren, ROUBAIX
Les Actionnaires sont priés d'assister à la 3e Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le dimanche 9 novembre 1924, à 9 heures très précises du matin, à la « Brasserie du Gymnase », 8, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.
Ordre du Jour :
1. Compte-rendu de la situation ;
2. Proposition de dissolution et liquidation ;
3. Nommer M. Emile Schoonackers à cet effet.
Pour le Conseil d'Administration :
34844d Emile Schoonackers.

CESSIONS COMMANDITES ASSOCIATIONS

A CEDER.
Joli petit magasin propre à tout commerce, grand passage. Conviendrait à personne habituée à faire les marchés. Pour rens. s'adr. 64, Gde-Rue, Rx. 764404d

Pour raison d'âge
Bonne maison aliment., bière, vins, articles mén., dans quart. peupl. à Rx. Aff. sère à rendre avec immeuble 75.000 fr. Ecr. init. A.E. au journal. 76542

Estaminet à Céder
libre de suite, 185, rue des Longues-Haies, Rx. 76419

A Céder Roubaix
quart. peupl., commerce vins et liqueurs à emporter. Beau logement. Petit loyer. Long bail et licences. Ecr. aux init. M.E. au bureau du journal 76383

AGENCE WILDE
33, rue Euphr. Bourmaert, 33
OSTENDE
Café-Hôtel-Restaur.
face gare. Joli matériel, orchestrion, 11 chambres garnies, loyer 4.800, à céder 70.000 argent belge. Urgent. 34548

URGENT. Bon petit commerce de tabacs, articles de fumeurs, au centre de Tourcoing, est à céder. Petit loyer. Affaire exceptionnelle à saisir. On peut traiter avec environ 15.000 fr. comptant. S'adresser dès lundi 3 novembre, à l'Etude Continentale, à Tourcoing. 34577

ESTAMINET
avec bouleiste à sec et bonne clientèle à vendre. Estaminet libre de suite. Maison voisine également à vendre. S'adresser chez Georges Vanoyne, 4, rue de la Belle-Vue, Mouveaux, à partir de dimanche. 34665

Biscuiterie à Céder
Matériel complet pour biscuits, pain d'épices, gaufres fourrées, etc. Grand atelier et habitation. Prendre adresse au bureau du journal. 76922

Agence O. Payen
4, rue Ste-Thérèse, Roubaix
Tél. 25-17
A CEDER
Libre de fournisseurs : Grand café Gare de Roubaix avec ch. gar. partie., bail 8 ans, vente forcée : 80.000.
Libre de tout : beau café très connu, av. musique, petit loyer : 65.000.
Estaminet gare de Rx, vente forcée, entr. partie. : 38.000.
Libre : Bouche-Légumes, petit loyer : 15.000.
Commerce chaussures avec atelier bien situé : 20.000.
Commerce de Moutarde avec matériel : 8.000.
Magnifique pas-de-porte à La Madeleine à tous commerces : 5.000. 76284

Cabinet E. PORRET
59, rue Neuve, CALAIS
(20e année). — Téléph. 8.12
Bureaux à ROUBAIX
5 bis, rue du Grand-Chemin
A CEDER
Epiceries, Légumes Volailles, petit loyer, belle habitation. Prix 7.000 fr.
Epicerie, Légumes, Primeurs, Vins. 10.000 fr. d'aff. par mois. Prix 20.000 fr. A l'essai 15 j.
Epicerie-Buvette avec licence. Prix : 12.000 fr.
Epicerie, Vins, Alimentation générale, 6 à 700 fr. de recettes par jour. Prix : 37.000 fr.
Vins et Spiritueux en gros. Jolie région, très peu de frais, clientèle bourgeoise. 45.000 fr. de bénéf. net. Prix 110.000 fr. avec vastes immeubles, terrain, jardin, pré, matériel d'exploitation et roulant. 30.000 fr. de marchandises en plus. Petit comptant exigé. Affaire tout repos à saisir.
Crèmerie, Volailles, Vins et Liqueurs sur gd Boulev. Gros chiffre d'aff. Prix : 50.000 fr.
Epicerie de choix avec privilège Potin et entrepôt vins et liqueurs. 700.000 fr. d'aff. On peut traiter avec 90.000 compt.
Bâtons en bouteilles, 30 hect. par semaine. Prix 20.000 fr. 1/2 comptant.
Boucherie-Charcuter. 1 bœuf, 1 veau, 2 et 3 moutons, et 2 et 3 porcs par semaine. Prix : 60.000 fr. (A débattre).
Pâtisserie-Confiserie. 100.000 fr. d'aff. Prix 30.000. (A déb.)
Boulangerie, 20 sacs. Prix : 25.000 fr.
Meubles et Ameublements. 14.000 fr. d'aff. par mois. Prix : 25.000 fr.
Tabac luxe, marquinerie : 40.000 fr. de bénéf. net. Il faut 90.000 fr. pour traiter.
Tabac avec importante buvette. 55.000 fr. de bénf. net garantis. Il faut 110.000 fr. p' traiter. Occasion extraordinaire. Vendeur propriétaire obligerait pour tout autre commerce.
Café-Hôtel rue la plus passante de Calais. On traite avec 25.000 fr. comptant.
Bar Gare, 250 fr. de recettes en moyenne par jour. Prix : 30.000 fr.
Luxueux café gde sous-préfecture du Nord. 200.000 fr. de timonades. Prix 150.000 y compris la marchandise en cave. On traite avec 100.000 fr. (Aff. tout repos). 34439

A saisir de suite
Epicerie-Buvette à céder 12.000 fr. avec licence. Libre 1er fournisseurs. Adr. au jnal. 76401

CABINET DE
M. Emile Debuisne
40, rue de l'Espérance
ROUBAIX — Téléphone 19.69
Deuxième Publication
Par acte s.s.p. en date du 21 octobre 1924, enregistré le 23 octobre 1924, folio 28, case 11, M. RANDAXHE Guillaume cède son fonds de commerce de marchand forain, à M. VERMEIRE Raymond. Oppositions, s'il y a lieu, à Roubaix, boulevard de Metz, cour William, 10. 34148

Office Immobilier
Sociétés, Commerces, Industr. Vente et Gérance d'Immeubles 76, RUE PAUVRÉE, Roubaix. (Téléph. 23-39) 48000

Les ANNONCES à paraître le lendemain doivent être remises :
Dans nos dépôts : l'avant-veille du jour d'insertion ;
Dans nos bureaux de Tourcoing, la veille, AVANT 11 heures ;
Dans nos bureaux de Roubaix, la veille AVANT midi. — (Bien retenir AVANT midi).
Celles à paraître le lundi sont reçues : dans nos dépôts, le samedi matin ; dans nos bureaux de Roubaix et Tourcoing, le samedi jusque 4 heures.
Nos bureaux sont fermés le dimanche.

IMMEUBLES A VENDRE OU A LOUER